

**Notes de séance
de la Commission d'établissement des Bergières¹
Jeudi 15 septembre 2016**

Parents :	Mmes Virginie Schlüter ; Ariane Conus ; Assuntina Desogus ; Maude Rust ; Jacinta Raccio
Professionnels :	Mmes Floriane Grandjean Lüthi , directrice ; Sophie Delalay ; Helena Fukami-Nilsson MM. Jacques Chastellain ; Mathieu Deboffe
Organisations :	M. Jean-Paul Bittar
Autorités politiques :	-
Excusée :	Mme Corinne Gaillard

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

2. Liste de présence

Envoyée par courrier

Virginie Schluter, présidente de la CET étant sur le départ, Ariane Conus la remplace dans cette tâche en attendant de voir si dans les nouveaux parents qui viendront nous rejoindre quelqu'un est intéressé.

3. Etat des toilettes bâtiment D

M. Bernard Cherix nous fait la présentation d'un état des lieux (effectué par un laboratoire de l'EPFL) de l'ensemble des sanitaires des bâtiments type CROCS A+B, C, et D. Cette présentation est annexée au PV.

Les membres de la CET sont choqués par cet état des lieux. M. Martinet a déjà été avisé mais aucune intervention ne semble prévue pour le moment.

Les CROCS - 6 collèges construits sur ce modèle-là à Lausanne Ce système a permis de réaliser une série de bâtiments très rapidement. Seul celui de l'EPCL a été rénové (canton). Les directives CROCS, (cf. annexe) prévoyaient une durée de vie et/ou d'amortissement de 30 ans.

D'après les normes de l'industrie, le nombre de sanitaires disponibles n'est pas proportionné au nombre d'élèves.

État des lieux : manque de bouches d'aération, un certain nombre de WC ont été mis hors service, pour augmenter la pression dans les canalisations restantes, l'urine a corrodé la paroi, des portes sont trouées, des urinoirs manquent, des miroirs manquent, des porte-savons manquent, les plaques des hauts-plafonds sont endommagées et menacent de tomber, nombre de siège WV manquent, etc.

La situation est très préoccupante: 18/18 (filles) - 11/15 (garçons) lavabos fonctionnent, (16/18) (filles) - (14/18) (garçons) WC fonctionnent dans le bâtiment D - dans le bâtiment C la situation est moins préoccupante mais tout de même inquiétante.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Comment relayer le dossier? Qui sont les conseillers communaux qui peuvent relayer ce dossier auprès du conseil communal et déposer une interpellation? La situation transitoire entretient le flou, il est décidé de sonder les potentiels relais auprès du conseil communal et de monter un dossier.

M. Bittar montre des photos prises le jour même dans le réfectoire (infiltrations d'eau, dégâts qui attirent les mouches). C'est le Centre de Vie Infantile qui gère le réfectoire. M.Bittar contactera M. Alonso pour voir avec lui ce qu'il doit faire au plus vite (contacter le service de l'hygiène).

Mme Conus se propose pour gérer le dossier du côté communal, regarder avec Magali Crausaz et d'autres comment faire et fera un retour par email aux membres de la CET.

Le Conseil d'établissement demande formellement à M.Payot, via Mme Conus par lettre, un échéancier des travaux prévus aux Bergières et un descriptif succinct de ceux-ci tout en lui transmettant le dossier qui nous a été présenté. Il sera également demandé d'intervenir au plus vite dans les sanitaires du bâtiment D.

Mme Conus contacte Mme De Pietro pour savoir qui sont les nouveaux conseillers communaux désignés pour la CET et pour savoir si Mme Grandjean-Lüthi compte dans le corps professoral ou non.

4. Notes de la séance du 09.06.2016

Les notes sont acceptées.

5. Visite des nouveaux élèves 18.08.2016

Retour : très fréquenté, encore plus de succès que l'année antérieure, de 17.00-18.30 (voire 19h passées), la visite était signalée sur le site des Bergières, ce qui fut fort apprécié.

Remarque de Mme Conus: la lettre a été envoyée trop tard, elle l'a été reçue le lundi (certains le mardi) qui précède la visite du jeudi et trouve les délais très courts. Mme Grandjean-Lüthi se renseigne, pour savoir si l'envoi a été fait en courrier A ou en courrier B.

Les élèves de 9^e ne pouvaient pas voir leur liste de classe et étaient déçus de ne pas pouvoir y accéder. Mme Grandjean-Lüthi réfléchit si c'est adéquat de faire afficher ces listes de classes.

Mme Conus a stocké le reste des assiettes etc. et les ressortira lors des prochains événements.

6. Réfectoire

Le réfectoire avait mauvaise réputation, des mesures ont été prises pour le rendre plus séduisant, l'espace 44 a réaménagé le réfectoire avec succès. Le dossier est clos, si ce n'est que les chariots de cuisine sont souvent sur le passage, notamment vers la caisse, ce qui limite le passage des élèves, d'autres espaces de rangement sont envisagés après les travaux. Une augmentation notable de la fréquentation du réfectoire a été constatée.

Une cabine TOITOI a enfin été posée près du terrain de sport, de façon à éviter les odeurs et les déjections.

7. Soirée Vision avenir

A priori cette soirée sera à nouveau organisée en collaboration avec Villamont sous la supervision de Mme Conus et de M.Orel. Deux autres établissements pourraient participer à ces soirées également (ou en organiser une de leur côté, selon les membres de la CET présents, par peur qu'il n'y ait pas assez de place à l'Aula). Mme Conus attend des nouvelles de M.Orel. Suite à cela, un groupe de travail sera défini. La date doit être calculée pour être suffisamment lointaine du salon des métiers.



8 Divers

- Séance cohabitation sur le site des Bergières (utilisation des terrains de sport hors école), lundi 26 septembre à 09.00 du matin, Mme Raccio, Eric Delessert et Mme Grandjean-Lüthi y participeront. Ariane Conus informe M. Rocco Giugno, adjoint au Chef de service, direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers de la participation de Mme Raccio pour la CET.
- Au sujet des associations qui participent à la commission d'établissement : Mme Conus demandera à Mme De Pietro qui se représente pour un mandat parmi les personnes qui étaient là lors de la dernière législature.
Voir quelles autres associations pourraient être intéressées par la CET. Dans les idées : Ecole portugaise, Sport pour tous, Lausanne-Natation, Ecole sociale de musique...
- Retour de la soirée de la fin de législature de la CET
- Horaire des séances peu pratique: proposition de M. Bittar 18.30, accepté par tout le monde.

9. Prochaine séance

17 novembre 2016 : 18.30

Annexe : dossier PDF sur les sanitaires

SEP+S /14.11.2016

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 35 fax 021 315 60 04 cet@lausanne http://www.lausanne.ch
